

Jean de La Fontaine

Contes et nouvelles

Tome I

TV5MONDE

La télévision qui aime les livres

Contes et nouvelles

Tome I



Apprenez et
enseignez

le
français

avec
TV5MONDE

TV5MONDE, la chaîne qui donne envie
d'apprendre et enseigner le français

Pour les apprenants : apprendre.tv5monde.com

Pour les enseignants : enseigner.tv5monde.com



www.facebook.com/tv5mondelanguefrancaise



EnseignerTV5 et ApprendreTV5

TV5MONDE

Jean de La Fontaine

Contes et nouvelles

Tome I

Avertissement

LES nouvelles en vers dont ce livre fait part au public, et dont l'une est tirée de l'Arioste, l'autre de Boccace, quoique d'un style bien différent, sont toutefois d'une même main. L'auteur a voulu éprouver lequel caractère est le plus propre pour rimer des contes. Il a cru que les vers irréguliers ayant un air qui tient beaucoup de la prose, cette manière pourrait sembler la plus naturelle, et par conséquent la meilleure. D'autre part aussi le vieux langage, pour les choses de cette nature, a des grâces que celui de notre siècle n'a pas. Les Cent Nouvelles nouvelles, les vieilles traductions de Boccace et des Amadis, Rabelais, nos anciens poètes, nous en fournissent des preuves infaillibles. L'auteur a donc tenté ces deux voies sans être encore certain laquelle est la bonne. C'est au lecteur à le déterminer là-dessus ; car il ne prétend pas en demeurer là, et il a déjà jeté les yeux sur d'autres nouvelles pour les rimer. Mais auparavant il faut qu'il soit assuré du succès de celles-ci, et du goût de la plupart des personnes qui les liront. En cela, comme en d'autres choses, Térence lui doit servir de modèle. Ce poète n'écrivait pas pour se satisfaire seulement, ou pour satisfaire un petit nombre de gens choisis ; il avoit pour but :

Populo ut placerent quas fecisset fabulas.

Préface

J'avois résolu de ne consentir à l'impression de ces contes qu'après que j'y pourrais joindre ceux de Boccace qui sont le plus à mon goût ; mais quelques personnes m'ont conseillé de donner dès à présent ce qui me reste de ces bagatelles, afin de ne pas laisser refroidir la curiosité de les voir, qui est encore en son premier feu. Je me suis rendu à cet avis sans beaucoup de peine, et j'ai cru pouvoir profiter de l'occasion. Non seulement cela m'est permis, mais ce seroit vanité à moi de mépriser un tel avantage. Il me suffit de ne pas vouloir qu'on impose en ma faveur à qui que ce soit, et de suivre un chemin contraire à celui de certaines gens, qui ne s'acquièrent des amis que pour s'acquérir des suffrages par leur moyen : créatures de la cabale, bien différents de cet Espagnol qui se piquoit d'être fils de ses propres œuvres. Quoique j'aie autant de besoin de ces artifices que pas un autre, je ne saurois me résoudre à les employer : seulement je m'accommoderai, s'il m'est possible, au goût de mon siècle, instruit que je suis par ma propre expérience qu'il n'y a rien de plus nécessaire. En effet, on ne peut pas dire que toutes saisons soient favorables pour toutes sortes de livres. Nous avons vu les Rondeaux, les Métamorphoses, les Bouts-rimés, régner tour à tour ; maintenant ces galanteries sont hors de mode, et personne ne s'en soucie : tant il est certain que ce qui plaît en un temps peut ne pas plaire en un autre !

Il n'appartient qu'aux ouvrages vraiment solides, et d'une souveraine beauté, d'être bien reçus de tous les esprits et dans tous les siècles, sans avoir d'autre passeport que le seul mérite dont ils sont pleins. Comme les miens sont fort éloignés d'un si haut degré de perfection, la prudence veut que je les garde en mon cabinet, à moins que de bien prendre mon temps pour les en tirer. C'est ce que j'ai fait ou que j'ai cru faire dans cette seconde édition, où je n'ai ajouté de nouveaux contes que parce qu'il m'a semblé qu'on étoit en train d'y prendre plaisir. Il y en a que j'ai étendus, et d'autres que j'ai accourcis, seulement

pour diversifier et me rendre moins ennuyeux. On en trouvera même quelques-uns que j'ai prétendu mettre en épigrammes. Tout cela n'a fait qu'un petit recueil aussi peu considérable par sa grosseur que par la qualité des ouvrages qui le composent. Pour le grossir, j'ai tiré de mes papiers je ne sais quelle *Imitation des Arrêts d'amours*, avec un fragment où l'on me raconte le tour que Vulcanfit à Mars et à Vénus, et celui que Mars et Vénus lui avoient fait. Il est vrai que ces deux pièces n'ont ni le sujet ni le caractère du tout semblables au reste du livre ; mais, à mon sens, elles n'en sont pas entièrement éloignées. Quoi que c'en soit, elles passeront : je ne sais même si la variété n'étoit point plus à rechercher en cette rencontre qu'un assortissement si exact.

Mais je m'amuse à des choses auxquelles on ne prendra peut-être pas garde, tandis que j'ai lieu d'appréhender des objections bien plus importantes. On m'en peut faire deux principales : l'une, que ce livre est licencieux ; l'autre, qu'il n'épargne pas assez le beau sexe. Quant à la première, je dis hardiment que la nature du conte le vouloit ainsi ; étant une loi indispensable, selon Horace, ou plutôt selon la raison et le sens commun, de se conformer aux choses dont on écrit. Or, qu'il ne m'ait été permis d'écrire de celles-ci, comme tant d'autres l'ont fait, et avec succès, je ne crois pas qu'on le mette en doute ; et l'on ne me sauroit condamner que l'on ne condamne aussi l'Arioste devant moi, et les anciens devant l'Arioste. On me dira que j'eusse mieux fait de supprimer quelques circonstances, ou tout au moins de les déguiser. Il n'y avoit rien de plus facile ; mais cela auroit affoibli le conte, et lui auroit ôté de sa grâce. Tant de circonspection n'est nécessaire que dans les ouvrages qui promettent beaucoup de retenue dès l'abord, ou par leur sujet, ou par la manière dont on les traite. Je confesse qu'il faut garder en cela des bornes, et que les plus étroites sont les meilleures : aussi faut-il m'avouer que trop de scrupule gêneroit tout. Qui voudrait réduire Boccace à la même pudeur que Virgile ne feroit assurément rien qui vaille, et pécheroit contre les lois de la bienséance, en prenant à tâche de les observer. Car, afin que l'on ne s'y trompe pas, en matière de vers et de prose, l'extrême

pudeur et la bienséance sont deux choses bien différentes. Cicéron fait consister la dernière à dire ce qu'il est à propos qu'on die eu égard au lieu, au temps et aux personnes qu'on, entretient. Ce principe une fois posé, ce n'est pas une faute de jugement que d'entretenir les gens d'aujourd'hui de contes un peu libres. Je ne pêche pas non plus en cela contre la morale. S'il y a quelque chose dans nos écrits qui puisse faire impression sur les âmes, ce n'est nullement la gaieté de ces contes ; elle passe légèrement : je craindrois plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très capables de nous plonger, et qui est une grande préparation pour l'amour. Quant à la seconde objection, par laquelle on me reproche que ce livre fait tort aux femmes, on auroit raison si je parlois sérieusement : mais qui ne voit que ceci est jeu, et par conséquent ne peut porter coup ? Il ne faut pas avoir peur que les mariages en soient à l'avenir moins fréquents, et les maris plus fort sur leurs gardes. On me peut encore objecter que ces contes ne sont pas fondés, ou qu'ils ont partout un fondement aisé à détruire ; enfin, qu'il y a des absurdités, et pas la moindre teinture de vraisemblance. Je réponds en peu de mots que j'ai mes garants ; et puis ce n'est ni le vrai ni le vraisemblable qui font la beauté et la grâce de ces choses-ci ; c'est seulement la manière de les conter.

Voilà les principaux points sur quoi j'ai cru être obligé de me défendre. J'abandonne le reste aux censeurs : aussi bien seroit-ce une entreprise infinie que de prétendre répondre à tout. Jamais la critique ne demeure court, ni ne manque de sujets de s'exercer : quand ceux que je puis prévoir lui seroient ôtés, elle en auroit bientôt trouvé d'autres.

Première partie (1665)

I

Joconde

NOUVELLE TIRÉE DE L'ARIOSTE.

Comme la Fontaine le dit dans son Avertissement, c'est à l'Arioste qu'il a emprunté le sujet de son premier conte (*Orlando furioso*, XXVIII^e chant, stances 4-74) ; mais le fond même de ce conte est, on peut le dire, celui d'un grand nombre de nouvelles et de fabliaux. Si nous remontons à l'Orient, c'est une aventure analogue qui sert de prologue aux *Mille et une Nuits*. C'est l'éternelle histoire des ruses, des artifices, et de l'infidélité des femmes. Ajoutons que dans l'Arioste et dans la Fontaine, comme dans le conte oriental, les époux trompés

finissent par se résigner après avoir reconnu que cette infidélité est générale. Cette histoire est donc la plus sanglante satire de la vertu féminine. Ajoutons aussi que dans *les Mille et une Nuits* cette résignation prend des formes cruelles : c'est la résignation de Barbe-Bleue, qui se résout à épouser une femme chaque nuit et à l'égorger le lendemain : excellente manière de prévenir ses trahisons.

On peut rapprocher de l'aventure de la femme de Joconde avec son « lourdaud de valet » et de la reine avec le nain du roi, la nouvelle XXIV de Morlini (*Novellæ*, Naples, 1520, in-4°) : *de Moniali in flagranti [crimine] cum auriga reperta*, nouvelle très cynique ; ou, plutôt encore, l'anecdote de la jeune et belle veuve et du hideux esclave maure, dans *la Précaution inutile* de Scarron (*Nouvelles tragi-comiques*, 1717, tome I, p. 25-36), et le conte XX de l'*Heptaméron* :

« Un gentilhomme est inopinément guari du mal d'amour, trouvant sa damoiselle rigoureuse entre les bras de son palefrenier. »

Avant la Fontaine, M. Bouillon, secrétaire du duc Gaston d'Orléans, avait écrit une traduction libre en vers français d'une partie du XXVIII chant du *Roland furieux*. L'apparition presque simultanée des deux imitations donna lieu à des querelles littéraires, à des contestations assez vives, comme nous l'apprend le *Journal des Savants* du 36 janvier 1665 (p. 39-41). Boileau rédigea même une longue dissertation pour prouver la supériorité de la Fontaine non point seulement sur M. Bouillon, mais aussi sur l'Arioste.

« Il parut en 1663, dit Brossette, deux traductions en vers françois de *la Joconde*, l'une desquelles étoit du célèbre la Fontaine (la date n'est pas exacte pour le conte de la Fontaine, à moins qu'il n'ait d'abord couru manuscrit), et l'autre du sieur Bouillon, très méchant poète. Il y eut une gageure considérable sur la préférence de ces deux ouvrages entre M. l'abbé le Vayer et M. de Saint-Gilles. Molière étoit leur ami commun ; ils le prirent pour juge, mais il refusa de dire son sentiment pour ne pas faire perdre la gageure à Saint-Gilles, qui avoit parié pour *la Joconde* du sieur Bouillon. M. Despréaux, jeune alors, décida

le différend par cette dissertation. » (*Œuvres de Mr Boileau Despréaux*, Genève, 1716, tome II, p. 337.)

La dissertation de Boileau fut publiée et sans doute imprimée pour la première fois (elle avait circulé auparavant manuscrite) dans les éditions des contes de la Fontaine données à Leyde, en 1669, par Jean Sambix, et à Paris, la même année, par Louis Billaine. Nous la reproduisons en appendice, à la suite des vers de M. Bouillon. Voyez sur cette querelle célèbre notre tome I, p. LXXXI-LXXXIII.

Contrairement à l'avis de Boileau, Voltaire proclame la supériorité de l'Arioste sur la Fontaine. Les deux génies sont trop différents pour que cette discussion ne soit pas quelque peu vaine. Le mieux est de jouir de ce que chacun des deux poètes offre déplaisant et d'agréable, sans chercher à mettre l'un au-dessus de l'autre, et de se contenter de les rapprocher quelquefois, comme nous l'avons fait dans le commentaire. Bornons-nous à remarquer que l'Arioste est beaucoup plus indécent que la Fontaine ; et ajoutons, avec le *Journal des Savants* (p. 39 du numéro cité), que notre auteur « n'a pas seulement usé de la liberté qu'ont prise les traducteurs de s'éloigner quelquefois du tour et des manières qui se trouvent dans les livres qu'ils traduisent, mais qu'il a même changé beaucoup des principales circonstances des événements qu'il rapporte. »

Ce conte a fourni, entre autres pièces de théâtre :

Joconde, comédie en un acte, en prose, par Fagan, suivie d'un divertissement de Grandval, représentée le 5 décembre 1740 au Théâtre-Français, imprimée en 1742, in-12. Cette pièce, où le sujet est traité avec décence, est analysée dans le *Dictionnaire dramatique* (Paris, 1776, in-8°), tome II, p. 121.

Joconde, opéra-comique en deux actes et en vaudevilles, précédé d'un prologue, par Ch. Collé, joué sur un théâtre de société, en 1756.

Joconde, opéra en trois actes, représenté le 14 septembre 1790 au théâtre de Monsieur ; paroles de Desforges, musique de Jadin.

Joconde, opéra en vaudevilles, en deux actes, par Léger, représenté au théâtre du Palais, en 1793.

Joconde ou les Coureurs d'aventures, le célèbre et charmant opéra-comique, en trois actes, de Nicolo, paroles d'Étienne, joué le 28 février 1814, à Feydeau, et repris tant de fois depuis, d'où Aumer a tiré un ballet dansé à l'Opéra en 1827.

Nous avons déjà dit (p. 3, note I) dans quel recueil a paru pour la première fois *Joconde*. Il est aussi dans les manuscrits de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 5418, p. 237-249), avec quelques variantes.

Jadis régnoit en Lombardie,
Un prince aussi beau que le jour,

Et tel que des beautés qui régnoient à sa cour
La moitié lui portoit envie,
L'autre moitié brûloit pour lui d'amour.
Un jour, en se mirant : « Je fais, dit-il, gageure
Qu'il n'est mortel dans la nature
Qui me soit égal en appas,
Et gage, si l'on veut, la meilleure province
De mes États ;
Et, s'il s'en rencontre un, je promets, foi de prince,
De le traiter si bien, qu'il ne s'en plaindra pas. »

À ce propos s'avance un certain gentilhomme
D'auprès de Rome :
« Sire, dit-il, si Votre Majesté
Est curieuse de beauté,

Qu'Elle fasse venir mon frère :
Aux plus charmants il n'en doit guère ;
Je m'y connois un peu, soit dit sans vanité.
Toutefois, en cela pouvant m'être flatté,
Que je n'en sois pas cru, mais les cœurs de vos dames.
Du soin de guérir leurs flammes
Il vous soulagera, si vous le trouvez bon :
Car de pourvoir vous seul au tourment de chacune,
Outre que tant d'amour vous seroit importune,
Vous n'auriez jamais fait ; il vous faut un second. »

Là-dessus Astolphe répond
(C'est ainsi qu'on nommoit ce roi de Lombardie) :
« Votre discours me donne une terrible envie
De connoître ce frère : amenez-le-nous donc.
Voyons si nos beautés en seront amoureuses,
Si ses appas le mettront en crédit ;
Nous en croirons les connoisseuses,
Comme très bien vous avez dit. »

Le gentilhomme part, et va quérir Joconde
(C'est le nom que ce frère avoit).

À la campagne il vivoit,
Loin du commerce et du monde :
Marié depuis peu ; content, je n'en sais rien.
Sa femme avoit de la jeunesse,
De la beauté, de la délicatesse :
Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.
Son frère arrive, et lui fait l'ambassade ;
Enfin il le persuade.
Joconde d'une part regardoit l'amitié
D'un roi puissant, et d'ailleurs fort aimable ;
Et d'autre part aussi sa charmante moitié
Triumphoit d'être inconsolable,
Et de lui faire des adieux
À tirer les larmes des yeux :
« Quoi ! tu me quittes ! disoit-elle.
As-tu bien l'âme assez cruelle
Pour préférer à ma constante amour

Les faveurs de la cour ?
Tu sais qu'à peine elles durent un jour ;
Qu'on les conserve avec inquiétude,
Pour les perdre avec désespoir.
Si tu te lasses de me voir,
Songe au moins qu'en ta solitude
Le repos règne jour et nuit ;
Que les ruisseaux n'y font du bruit

Qu'afin de t'inviter à fermer la paupière.
Crois-moi, ne quitte point les hôtes de tes bois,
Ces fertiles vallons, ces ombrages si cois,
Enfin moi, qui devrois me nommer la première :
Mais ce n'est plus le temps ; tu ris de mon amour :

Va, cruel, va montrer ta beauté singulière ;
Je mourrai, je l'espère, avant la fin du jour. »

L'histoire ne dit point ni de quelle manière
Joconde put partir, ni ce qu'il répondit,
Ni ce qu'il fit, ni ce qu'il dit ;
Je m'en tais donc aussi, de crainte de pis faire.
Disons que la douleur l'empêcha de parler :
C'est un fort bon moyen de se tirer d'affaire.
Sa femme, le voyant tout prêt de s'en aller,
L'accable de baisers, et, pour comble, lui donne
Un bracelet de façon fort mignonne,
En lui disant : « Ne le perds pas,
Et qu'il soit toujours à ton bras,
Pour te ressouvenir de mon amour extrême ;
Il est de mes cheveux, je l'ai tissu moi-même ;
Et voilà de plus mon portrait
Que j'attache à ce bracelet »

Vous autres, bonnes gens, eussiez cru que la dame
Une heure après eût rendu l'âme ;
Moi, qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme,
Je m'en serois à bon droit défié.
Joconde partit donc ; mais ayant oublié
Le bracelet et la peinture,
Par je ne sais quelle aventure.
Le matin même il s'en souvient :
Au grand galop sur ses pas il revient,
Ne sachant quelle excuse il feroit à sa femme.
Sans rencontrer personne, et sans être entendu,
Il monte dans sa chambre, et voit près de la dame
Un lourdaud de valet sur son sein étendu.

Tous deux dormoient. Dans cet abord, Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde :
Mais cependant il n'en fit rien ;
Et mon avis est qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire
En telle affaire
Est le plus sûr de la moitié.

Soit par prudence, ou par pitié,
Le Romain ne tua personne.
D'éveiller ces amants, il ne le falloit pas,
Car son honneur l'obligeoit, en ce cas,
De leur donner le trépas.
« Vis, méchante, dit-il tout bas ;
À ton remords je t'abandonne. »

Joconde là-dessus se remet en chemin,
Rêvant à son malheur tout le long du voyage.
Bien souvent il s'écrie, au fort de son chagrin :
« Encor si c'étoit un blondin,

Je me consolerais d'un si sensible outrage ;
Mais un gros lourdaud de valet !
C'est à quoi j'ai plus de regret :
Plus j'y pense et plus j'en enrage.
Ou l'Amour est aveugle, ou bien il n'est pas sage
D'avoir assemblé ces amants.
Ce sont, hélas ! ses divertissements !

Et possible est-ce par gageure
Qu'il a causé cette aventure. »

Le souvenir fâcheux d'un si perfide tour
Altéroit fort la beauté de Joconde :
Ce n'étoit plus ce miracle d'amour
Qui devoit charmer tout le monde.
Les dames, le voyant arriver à la cour,
Dirent d'abord : « Est-ce là ce Narcisse
Qui prétendoit tous nos cœurs enchaîner ?

Quoi ! le pauvre homme a la jaunisse !
Ce n'est pas pour nous la donner.
À quel propos nous amener
Un galant qui vient de jeûner

La quarantaine ?
On se fut bien passé de prendre tant de peine. »
Astolphe étoit ravi ; le frère étoit confus,
Et ne savoit que penser là-dessus ;
Car Joconde cachoit avec un soin extrême
La cause de son ennui.
On remarquoit pourtant en lui,
Malgré ses yeux cavés et son visage blême,
De fort beaux traits, mais qui ne plaisoient point,
Faute d'éclat et d'embonpoint.
Amour en eut pitié : d'ailleurs cette tristesse
Faisoit perdre à ce dieu trop d'encens et de vœux ;
L'un des plus grands suppôts de l'empire amoureux
Consumoit en regrets la fleur de sa jeunesse.
Le Romain se vit donc à la fin soulagé

Par le même pouvoir qui l'avoit affligé.
Car un jour, étant seul en une galerie,
Lieu solitaire et tenu fort secret,
Il entendit en certain cabinet,
Dont la cloison n'étoit que de menuiserie,
Le propre discours que voici :
« Mon cher Curtade, mon souci,
J'ai beau t'aimer, tu n'es pour moi que glace :
Je ne vois pourtant, Dieu merci,
Pas une beauté qui m'efface :
Cent conquérants voudraient avoir ta place ;
Et tu sembles la mépriser,
Aimant beaucoup mieux t'amuser
À jouer avec quelque page
Au lansquenet,

Que me venir trouver seule en ce cabinet.
Dorimène tantôt t'en a fait le message ;

Tu t'es mis contre elle à jurer,
À la maudire, à murmurer,
Et n'as quitté le jeu que ta main étant faite,
Sans te mettre en souci de ce que je souhaite ! »

Qui fut bien étonné ? ce fut notre Romain.
Je donnerais jusqu'à demain
Pour deviner qui tenoit ce langage,
Et quel étoit le personnage
Qui gardoit tant son quant à moi.
Ce bel Adon étoit le nain du roi,
Et son amante étoit la reine.

Le Romain, sans beaucoup de peine.
Les vit, en approchant les yeux
Des fentes que le bois laissoit en divers lieux.
Ces amants se fioient au soin de Dorimène ;
Seule elle avoit toujours la clef de ce lieu-là ;
Mais, la laissant tomber, Joconde la trouva.
Puis s'en servit, puis en tira
Consolation non petite ;
Car voici comme il raisonna :
« Je ne suis pas le seul ; et puisque même on quitte
Un prince si charmant pour un nain contrefait.
Il ne faut pas que je m'irrite
D'être quitté pour un valet. »
Ce penser le console ; il reprend tous ses charmes ;
Il devient plus beau que jamais :
Telle pour lui verse des larmes,
Qui se moquoit de ses attraits.
C'est à qui l'aimera : la plus prude s'en pique ;
Astolphe y perd mainte pratique.
Cela n'en fut que mieux ; il en avoit assez.
Retournons aux amants que nous avons laissés.

Après avoir tout vu, le Romain se retire,
Bien empêché de ce secret.
Il ne faut à la cour ni trop voir ; ni trop dire ;

Et peu se sont vantés du don qu'on leur a fait
Pour une semblable nouvelle.
Mais quoi ! Joconde aimoit avecque trop de zèle
Un prince libéral qui le favorisoit,
Pour ne pas l'avertir du tort qu'on lui faisoit.
Or, comme avec les rois il faut plus de mystère
Qu'avecque d'autres gens sans doute il n'en faudroit,
Et que de but en blanc leur parler d'une affaire
Dont le discours leur doit déplaire,
Ce serait être maladroit,
Pour adoucir la chose, il fallut que Joconde,
Depuis l'origine du monde,
Fît un dénombrement des rois et des Césars
Qui, sujets comme nous à ces communs hasards,
Malgré les soins dont leur grandeur se pique,
Avoient vu leur femme tomber
En telle ou semblable pratique,
Et l'avoient vu sans succomber
À la douleur, sans se mettre en colère,
Et sans en faire pire chère.

« Moi qui vous parle, Sire, ajouta le Romain,
Le jour que pour vous voir je me mis en chemin,
Je fus forcé, par mon destin,
De reconnoître Cocuage

Pour un des dieux du mariage,
Et, comme tel, de lui sacrifier. »
Là-dessus, il conta, sans en rien oublier,
Toute sa déconvenue ;
Puis vint à celle du roi.

« Je vous tiens, dit Astolphe, homme digne de foi ;
Mais la chose, pour être crue,
Mérite bien d'être vue :
Menez-moi donc sur les lieux. »
Cela fut fait ; et de ses propres yeux
Astolphe vit des merveilles,
Comme il en entendit de ses propres oreilles.

L'énormité du fait le rendit si confus
Que d'abord tous ses sens demeurèrent perclus ;
Il fut comme accablé de ce cruel outrage :
Mais bientôt il le prit en homme de courage,
En galant homme, et, pour le faire court,
En véritable homme de cour.

« Nos femmes, ce dit-il, nous en ont donné d'une,
Nous voici lâchement trahis :

Vengeons-nous-en, et courons le pays ;
Cherchons partout notre fortune.
Pour réussir dans ce dessein,
Nous changerons nos noms ; je laisserai mon train ;
Je me dirai votre cousin,
Et vous ne me rendrez aucune déférence :
Nous en ferons l'amour avec plus d'assurance,
Plus de plaisir, plus de commodité,
Que si j'étois suivi selon ma qualité. »

Joconde approuva fort le dessein du voyage.
« Il nous faut dans notre équipage,
Continua le prince, avoir un livre blanc,
Pour mettre les noms de celles
Qui ne seront pas rebelles,
Chacune selon son rang

Je consens de perdre la vie,
Si, devant que sortir des confins d'Italie,
Tout notre livre ne s'emplit,
Et si la plus sévère à nos vœux ne se range.
Nous sommes beaux ; nous avons de l'esprit ;
Avec cela bonnes lettres de change :
Il faudrait être bien étrange
Pour résister à tant d'appas,
Et ne pas tomber dans les lacs

De gens qui sèmeront l'argent et la fleurette,
Et dont la personne est bien faite. »

Leur bagage étant prêt, et le livre surtout,
Nos galants se mettent en voie.
Je ne viendrais jamais à bout
De nombrer les faveurs que l'amour leur envoie :

Nouveaux objets, nouvelle proie :
Heureuses les beautés qui s'offrent à leurs yeux !
Et plus heureuse encor celle qui peut leur plaire !
Il n'est, en la plupart des lieux,
Femme d'échevin, ni de maire,
De podestat, de gouverneur,
Qui ne tienne à fort grand honneur
D'avoir en leur registre place.
Les cœurs que l'on croyoit de glace
Se fondent tous à leur abord.
J'entends déjà maint esprit fort
M'objecter que la vraisemblance
N'est pas eu ceci tout à fait.
« Car, dira-t-on, quelque parfait
Que puisse être un galand dedans cette science,
Encor faut-il du temps pour mettre un cœur à bien. »
S'il en faut, je n'en sais rien ;
Ce n'est pas mon métier de cajoler personne.

Je le rends comme on me le donne ;
Et l'Arioste ne ment pas.
Si l'on vouloit à chaque pas
Arrêter un conteur d'histoire,
Il n'auroit jamais fait : suffit qu'en pareil cas
Je promets à ces gens quelque jour de les croire.

Quand nos aventuriers eurent goûté de tout
(De tout un peu, c'est comme il faut l'entendre) :
« Nous mettrons, dit Astolphe, autant de cœurs à bout
Que nous voudrons en entreprendre ;

Mais je tiens qu'il vaut mieux attendre.
Arrêtons-nous pour un temps quelque part,
Et cela plus tôt que plus tard ;

Car en amour, comme à la table,
Si l'on en croit la Faculté,
Diversité de mets peut nuire à la santé.
Le trop d'affaires nous accable.
Ayons quelque objet en commun ;
Pour tous les deux c'est assez d'un.

– J'y consens, dit Joconde ; et je sais une dame
Près de qui nous aurons toute commodité.
Elle a beaucoup d'esprit, elle est belle, elle est femme
D'un des premiers de la cité.

– Bien moins, reprit le roi ; laissons la qualité :
Sous les cotillons des grisettes
Peut loger autant de beauté
Que sous les jupes des coquettes.

D'ailleurs il n'y faut point faire tant de façon,
Être en continuel soupçon,
Dépendre d'une humeur fière, brusque ou volage :
Chez les dames de haut parage
Ces choses sont à craindre et bien d'autres encor 325
Une grisette est un trésor,
Car, sans se donner de la peine,
Et sans qu'aux bals on la promène,
On en vient aisément à bout ;

On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout 330
Le point est d'en trouver une qui soit fidèle :
Choisissons-la toute nouvelle,
Qui ne connoisse encor ni le mal ni le bien.

– Prenons, dit le Romain, la fille de notre hôte ;
Je la tiens pucelle sans faute,
Et si pucelle qu'il n'est rien
De plus puceau que cette belle :

Sa poupée en sait autant qu'elle

– J'y songeois, dit le roi ; parlons-lui dès ce soir.

Il ne s'agit que de savoir
Qui de nous doit donner à cette jouvencelle,
Si son cœur se rend à nos vœux,
La première leçon du plaisir amoureux.
Je sais que cet honneur est pure fantaisie ;
Toutefois, étant roi, l'on me le doit céder
Du reste il est aisé de s'en accommoder.
– Si c'étoit, dit Joconde, une cérémonie,
Vous auriez droit de prétendre le pas ;
Mais il s'agit d'un autre cas :
Tirons au sort, c'est la justice ;
Deux pailles en feront l'office. »

De la chape à l'évêque, hélas ! ils se battaient,
Les bonnes gens qu'ils étoient !
Quoi qu'il en soit, Joconde eut l'avantage
Du prétendu pucelage.

La belle étant venue en leur chambre le soir
Pour quelque petite affaire,
Nos deux aventuriers près d'eux la firent seoir,
Louèrent sa beauté, tâchèrent de lui plaire,
Firent briller une bague à ses yeux.
À cet objet si précieux
Son cœur fit peu de résistance :
Le marché se conclut ; et dès la même nuit,
Toute l'hôtellerie étant dans le silence,
Elle les vint trouver sans bruit.
Au milieu d'eux ils lui font prendre place,
Tant qu'enfin la chose se passe
Au grand plaisir des trois, et surtout du Romain,
Qui crut avoir rompu la glace.
Je lui pardonne, et c'est en vain

Que de ce point on s'embarrasse ;
Car il n'est si sotté, après tout,
Qui ne puisse venir à bout
De tromper à ce jeu le plus sage du monde :

Salomon, qui grand clerc étoit,
Le reconnoît en quelque endroit,
Dont il ne souvint pas au bon homme Joconde.
Il se tint content pour le coup

Crut qu' Astolphe y perdoit beaucoup.
Tout alla bien, et maître Pucelage
Joua des mieux son personnage.
Un jeune gars pourtant en avoit essayé.
Le temps, à cela près, fut fort bien employé,
Et si bien que la fille en demeura contente.

Le lendemain elle le fut encor,

Et même encor la nuit suivante.
Le jeune gars s'étonna fort
Du refroidissement qu'il remarquoit en elle :
Il se douta du fait, la guetta, la surprit,
Et lui fit fort grosse querelle.
Afin de l'apaiser la belle lui promit,
Foi de fille de bien, que, sans aucune faute,
Leurs hôtes délogés, elle lui donnerait
Autant de rendez-vous qu'il en demanderait.
« Je n'ai souci, dit-il, ni d'hôtesse ni d'hôte ;
Je veux cette nuit même, ou bien je dirai tout.
– Comment en viendrons-nous à bout ?
Dit la fille fort affligée :
De les aller trouver je me suis engagée ;
Si j'y manque, adieu l'anneau
Que j'ai gagné bien et beau.

– Faisons que l'anneau vous demeure,
Reprit le garçon tout à l'heure.
Dites-moi seulement, dorment-ils fort tous deux ?
– Oui, reprit-elle, mais entre eux
Il faut que toute nuit je demeure couchée ;
Et tandis que je suis avec l'un empêchée,
L'autre attend sans mot dire, et s'endort bien souvent,

Tant que le siège soit vacant ;
C'est là leur mot. » Le gars dit à l'instant :
« Je vous irai trouver pendant leur premier somme. » Elle
reprit : « Ah ! gardez-vous-en bien ;
Vous seriez un mauvais homme.
– Non, non, dit-il, ne craignez rien,
Et laissez ouverte la porte. »

La porte ouverte elle laissa :
Le galant vint et s'approcha
Des pieds du lit, puis fit en sorte
Qu'entre les draps il se glissa ;

Et Dieu sait comme il se plaça,
Et comme enfin tout se passa ;
Et de ceci ni de cela
Ne se douta le moins du monde
Ni le roi lombard, ni Joconde.
Chacun d'eux pourtant s'éveilla,
Bien étonné de telle aubade.
Le roi lombard dit à part soi :
« Qu'a donc mangé mon camarade ?
Il en prend trop ; et, sur ma foi,
C'est bien fait s'il devient malade.
Autant en dit de sa part le Romain.
Et le garçon, ayant repris haleine,
S'en donna pour le jour, et pour le lendemain,
Enfin pour toute la semaine :
Puis, les voyant tous deux rendormis à la fin,
Il s'en alla de grand matin,
Toujours par le même chemin,
Et fut suivi de la donzelle,

Qui craignoit fatigue nouvelle.

Eux éveillés, le roi dit au Romain :
« Frère, dormez jusqu'à demain ;
Vous en devez avoir envie,

Et n'avez à présent besoin que de repos.
– Comment ! dit le Romain : mais vous-même, à propos,
Vous avez fait tantôt une terrible vie.
– Moi ? dit le roi, j'ai toujours attendu ;
Et puis, voyant que c'étoit temps perdu,
Que sans pitié ni conscience
Vous vouliez jusqu'au bout tourmenter ce tendron,
Sans en avoir d'autre raison
Que d'éprouver ma patience,
Je me suis, malgré moi, jusqu'au jour rendormi.
Que s'il vous eût plu, notre ami,
J'aurois couru volontiers quelque poste ;
C'eût été tout, n'ayant pas la riposte

Ainsi que vous : qu'y feroit-on ?
– Pour Dieu, reprit son compagnon,
Cessez de vous railler et changeons de matière.
Je suis votre vassal ; vous l'avez bien fait voir.
C'est assez que tantôt il vous ait plu d'avoir
La fillette toute entière :
Disposez-en ainsi qu'il vous plaira ;
Nous verrons si ce feu toujours vous durera.
– Il pourra, dit le roi, durer toute ma vie,
Si j'ai beaucoup de nuits telles que celle-ci.
– Sire, dit le Romain, trêve de raillerie ;
Donnez-moi mon congé, puisqu'il vous plaît ainsi. »
Astolphe se piqua de cette repartie ;
Et leurs propos s'alloient de plus en plus aigrir,
Si le roi n'eût fait venir
Tout incontinent la belle.
Ils lui dirent : « Jugez-nous »,
En lui contant leur querelle.
Elle rougit, et se mit à genoux,
Leur confessa tout le mystère.

Loin de lui faire pire chère,
Ils en rirent tous deux : l'anneau lui fut donné,

Et maint bel écu couronné,
Dont peu de temps après on la vit mariée,
Et pour pucelle employée.

Ce fut par là que nos aventuriers
Mirent fin à leurs aventures,
Se voyant chargés de lauriers
Qui les rendront fameux chez les races futures ;
Lauriers d'autant plus beaux qu'il ne leur en coûta
Qu'un peu d'adresse et quelques feintes larmes,
Et que, loin des dangers et du bruit des alarmes
L'un et l'autre les remporta.

Tout fiers d'avoir conquis les cœurs de tant de belles,
Et leur livre étant plus que plein,
Le roi lombard dit au Romain :
« Retournons au logis par le plus court chemin.
Si nos femmes sont infidèles,
Consolons-nous : bien d'autres le sont qu'elles.
La constellation changera quelque jour ;
Un temps viendra que le flambeau d'Amour

Ne brûlera les cœurs que de pudiques flammes :
À présent on diroit que quelque astre malin
Prend plaisir aux bons tours des maris et des femmes.
D'ailleurs tout l'univers est plein
De maudits enchanteurs, qui des corps et des âmes
Font tout ce qu'il leur plaît : savons-nous si ces gens,
Comme ils sont traîtres et méchants,
Et toujours ennemis soit de l'un, soit de l'autre,
N'ont point ensorcelé mon épouse et la vôtre ?
Et si par quelque étrange cas
Nous n'avons point cru voir chose qui n'étoit pas ?
Ainsi que bons bourgeois achevons notre vie,
Chacun près de sa femme, et demeurons-en là.
Peut-être que l'absence, ou bien la jalousie,
Nous ont rendu leurs cœurs, que l'hymen nous ôta. »
Astolphe rencontra dans cette prophétie.

Nos deux aventuriers, au logis retournés
Furent très bien reçus, pourtant un peu grondés,
Mais seulement par bienséance.
L'un et l'autre se vit de baisers régalez ;
On se récompensa des pertes de l'absence.
Il fut dansé, sauté, ballé,
Et du nain nullement parlé,
Ni du valet, comme je pense.

Chaque époux, s'attachant auprès de sa moitié,
Vécut en grand soûlas, en paix, en amitié,
Le plus heureux, le plus content du monde.
La reine à son devoir ne manqua d'un seul point :
Autant en fit la femme de Joconde :
Autant en font d'autres qu'on ne sait point.

II

Richard Minutolo

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE

Richard Minutolo est imité de la VI^e nouvelle de la III^e journée du *Décameron* de Boccace, dont voici le sommaire : *Ricciardo Minutolo ama la moglie di Philippello Fighinolfi, laquale sentendo gelosa, col mostrare Philippello il di seguente con la moglie di lui dover essere ad un bagno, fa che ella vi va, et credendosi col marito essere stata, si trova che con Ricciardo è dimorata.*

Il a été ainsi traduit par le Maçon : « Richard Minutolo ayma la femme de Phelippes Fighinolfy, et congnoissant qu'elle estoit ialouse de son mary, il luy donna à entendre qu'il deuoit venir le iour en suyant en unes estuues auocques sa femme, ausquelles il feit venir celle dudict Phelippes ; laquelle pensant estre auèques Phelippes son mary, trouua qu'elle est auèques Richard »

Rapprochons, sans parler d'autres substitutions de même sorte, la CCVI^e des *Nouvelles* de Franco Sacchetti qui est comme l'inverse de ce quiproquo, et aussi notre conte VIII de la V^e partie ; et Giraldi Cinthio, *Gli hecatommithi*, dec. IV, nov. 4 : le plan du récit est le même et plusieurs détails sont très ressemblants, mais l'aventure tourne au tragique comme dans la plupart de ses nouvelles ; la dame qui a été trompée, non par un gentilhomme, mais par un serf, le poignarde et se poignarde ensuite elle-même. Le recueil de Giraldi Cinthio a été traduit par Gabriel Chappuys, sous ce titre : *Les Facetieuses Journees, contenant cent certaines et agréables nouvelles, etc..*

Richard Minutolo a fourni le sujet d'une comédie en un acte, en prose, portant le même titre, par Houdart de la Motte (1705).

C'est de tout temps qu'à Naples on a vu

Régner l'amour et la galanterie :

De beaux objets cet État est pourvu
Mieux que pas un qui soit en Italie.
Femmes y sont qui font venir l'envie
D'être amoureux quand on ne voudroit pas.

Une surtout ayant beaucoup d'appas
Eut pour amant un jeune gentilhomme
Qu'on appeloit Richard Minutolo.
Il n'étoit lors de Paris jusqu'à Rome
Galant qui sût si bien le numéro.
Force lui fut ; d'autant que cette belle
(Dont sous le nom de madame Catelle
Il est parlé dans le Décaméron)
Fut un long temps si dure et si rebelle,

Que Minutol n'en sut tirer raison.
Que fait-il donc ? Comme il voit que son zèle
Ne produit rien, il feint d'être guéri ;
Il ne va plus chez madame Catelle ;
Il se déclare amant d'une autre belle ;
Il fait semblant d'en être favori :
Catelle en rit ; pas grain de jalousie :
Sa concurrente étoit sa bonne amie.
Si bien qu'un jour qu'ils étoient en devis,
Minutolo, pour lors de la partie,
Comme en passant, mit dessus le tapis
Certain propos de certaines coquettes,
Certain mari, certaines amourettes,
Qu'il trouva sans personne nommer ;

Et fit si bien que madame Catelle
De son époux commence à s'alarmer,
Entre en soupçon, prend le morceau pour elle.
Tant en fut dit, que la pauvre femelle,
Ne pouvant plus durer en tel tourment,
Voulut savoir de son défunt amant,
Qu'elle tira dedans une ruelle,
De quelles gens il entendoit parler,
Qui, quoi, comment, et ce qu'il vouloit dire.

« Vous avez eu, lui dit-il, trop d'empire
Sur mon esprit pour vous dissimuler.
Votre mari voit madame Simonne ;
Vous connoissez la galande que c'est :
Je ne le dis pour offenser personne ;
Mais il y va tant de votre intérêt,
Que je n'ai pu me taire davantage.
Si je vivois dessous votre servage,
Comme autrefois, je me garderais bien
De vous tenir un semblable langage,
Qui de ma part ne seroit bon à rien :
De ses amants toujours on se méfie ;
Vous penseriez que par supercherie
Je vous dirois du mal de votre époux.
Mais, grâce à Dieu, je ne veux rien de vous :

Ce qui me meut n'est du tout que bon zèle.
Depuis un jour j'ai certaine nouvelle
Que votre époux, chez Janot le baigneur,
Doit se trouver avec sa donzelle.

Comme Janot n'est pas fort grand seigneur,
Pour cent ducats vous lui ferez tout dire ;
Pour cent ducats il fera tout aussi.
Vous pouvez donc tellement vous conduire,
Qu'au rendez-vous trouvant votre mari,
Il sera pris sans s'en pouvoir dédire.
Voici comment : la dame a stipulé
Qu'en une chambre où tout sera fermé
L'on les mettra ; soit craignant qu'on ait
Sur le baigneur ; soit que, sentant son cas,
Simonne encor n'ait toute honte bue.

Prenez sa place, et ne marchandez pas :
Gagnez Janot ; donnez-lui cent ducats ;
Il vous mettra dedans la chambre noire,
Non pour jeûner, comme vous pouvez croire ;
Trop bien ferez tout ce qu'il vous plaira.

Ne parlez point, vous gâteriez l'histoire,
Et vous verrez comme tout en ira. »

L'expédient plut très fort à Catelle.
De grand dépit, Richard elle interrompt :
« Je vous entends, c'est assez, lui dit-elle,
Laissez-moi faire, et le drôle et sa belle
Verront beau jeu, si la corde ne rompt.

Pensent-ils donc que je sois quelque buse ? »
Lors pour sortir elle prend une excuse,
Et tout d'un pas s'en va trouver Janot,
À qui Richard avoit donné le mot.
L'argent fait tout : si l'on en prend en France
Pour obliger en de semblables cas,
On peut juger avec grande apparence
Qu'en Italie on n'en refuse pas.
Pour tout carquois, d'une large escarcelle
En ce pays le dieu d'amour se sert.
Janot en prend de Richard, de Catelle ;
Il en eût pris du grand diable d'enfer.
Pour abréger, la chose s'exécute
Comme Richard s'étoit imaginé.
Sa maîtresse eut d'abord quelque dispute
Avec Janot qui fit le réservé ;
Mais, en voyant bel argent bien compté,
Il promet plus que l'on ne lui demande.

Le temps venu d'aller au rendez-vous,
Minutolo s'y rend seul de sa bande,
Entre en la chambre, et n'y trouve aucuns trous
Par où le jour puisse nuire à sa flamme.
Guère n'attend : il tardoit à la dame
D'y rencontrer son perfide d'époux,
Bien préparée à lui chanter sa gamme.
Pas n'y manqua ; l'on peut s'en assurer.
Dans le lieu dit Janot la fit entrer ;
Là ne trouva ce qu'elle alloit chercher :

Point de mari, point de dame Simonne,
Mais au lieu d'eux Minutol en personne,
Qui sans parler se mit à l'embrasser.
Quant au surplus, je le laisse à penser :
Chacun s'en doute assez sans qu'on le die.
De grand plaisir notre amant s'extasie.

Que si le jeu plut beaucoup à Richard,
Catelle aussi, toute rancune à part,
Le laissa faire, et ne voulut mot dire.
Il en profite, et se garde de rire ;
Mais toutefois ce n'est pas sans effort.
De figurer le plaisir qu'a le sire,
Il me faudroit un esprit bien plus fort :
Premièrement il jouit de sa belle ;
En second lieu il trompe une cruelle,
Et croit gagner les pardons en cela.

Mais à la fin Catelle s'emporta.
« C'est trop souffrir, traître, ce lui dit-elle :

Je ne suis pas celle que tu prétends.
Laisse-moi là, sinon à belles dents
Je te déchire et te saute à la vue.
C'est donc cela que tu te tiens en mue,
Fais le malade et te plains tous les jours,
Te réservant sans doute à tes amours ?
Parle, méchant, dis-moi, suis-je pourvue.
De moins d'appas, ai-je moins d'agrément,

Moins de beauté, que ta dame Simonne ?
Le rare oiseau ! ô la belle friponne !
T'aimois-je moins ? Je te hais à présent ;
Et plût à Dieu que je t'eusse vu pendre ! »

Pendant cela Richard, pour l'apaiser,
La caressoit, tâchoit de la baiser ;
Mais il ne put, elle s'en sut défendre.

« Laisse-moi là ! se mit-elle à crier ;
Comme un enfant penses-tu me traiter ?
N'approche point, je ne suis plus ta femme ;
Rends-moi mon bien : va-t'en trouver ta dame ;
Va, déloyal, va-t'en, je te le dis !
Je suis bien sotté et bien de mon pays
De te garder la foi de mariage !
À quoi tient-il que, pour te rendre sage,
Tout sur-le-champ je n'envoie quérir

Minutolo, qui m'a si fort chérie ?
Je le devrois, afin de te punir ;
Et, sur ma foi, j'en ai presque l'envie. »

À ce propos, le galand éclata.
« Tu ris, dit-elle : ô Dieux ! quelle insolence !
Rougira-t-il ? Voyons sa contenance. »
Lors de ses bras la belle s'échappa,
D'une fenêtre à tâtons approcha,
L'ouvrit de force, et fut bien étonnée
Quand elle vit Minutol son amant :
Elle tomba plus d'à demi pâmée.
« Ah ! qui t'eût cru, dit-elle, si méchant !
Que dira-t-on ? me voilà diffamée !
– Qui le saura ? dit Richard à l'instant :
Janot est sûr ; j'en réponds sur ma vie.
Excusez donc si je vous ai trahie ;
Ne me sachez mauvais gré d'un tel tour :

Adresse, force, et ruse, et tromperie,
Tout est permis en matière d'amour.
J'étois réduit avant ce stratagème
À vous servir sans plus pour vos beaux yeux :
Ai-je failli de me payer moi-même ?
L'eussiez-vous fait ? Non, sans doute ; et les Dieux
En ce rencontre ont tout fait pour le mieux.
Je suis content ; vous n'êtes point coupable :
Est-ce de quoi paroître inconsolable ?

Pourquoi gémir ? J'en connois, Dieu merci,
Qui voudroient bien qu'on les trompât ainsi »
Tout ce discours n'apaisa point Catelle ;
Elle se mit à pleurer tendrement.

En cet état, elle parut si belle
Que Minutol, de nouveau s'enflammant,
Lui prit la main. « Laisse-moi, lui dit-elle ;
Contente-toi : veux-tu donc que j'appelle
Tous les voisins, tous les gens de Janot ?
– Ne faites point, dit-il, cette folie ;
Votre plus court est de ne dire mot :
Pour de l'argent, et non par tromperie
(Comme le monde est à présent bâti),
L'on vous croiroit venue en ce lieu-ci.
Que si d'ailleurs cette supercherie
Alloit jamais jusqu'à votre mari,
Quel déplaisir ! songez-y, je vous prie :

En des combats n'engagez point sa vie ;
Je suis du moins aussi mauvais que lui. »
À ces raisons enfin Catelle cède.
« La chose étant, poursuit-il, sans remède,
Le mieux sera que vous vous consoliez.
N'y pensez plus. Si pourtant vous vouliez...
Mais bannissons bien loin toute espérance :
Jamais mon zèle et ma persévérance
N'ont eu de vous que mauvais traitement.
Si vous vouliez, vous feriez aisément
Que le plaisir de cette jouissance
Ne seroit pas, comme il est, imparfait :
Que reste-t-il ? le plus fort en est fait. »

Tant bien sut dire et prêcher, que la dame,
Séchant ses yeux, rassérénant son âme,
Plus doux que miel à la fin l'écouta.
D'une faveur en une autre il passa,
Eut un souris, puis après autre chose,

Puis un baiser, puis autre chose encor :
Tant que la belle, après un peu d'effort,
Vient à son point, et le drôle en dispose,
Heureux cent fois plus qu'il n'avoit été :
Car, quand l'Amour d'un et d'autre côté
Veut s'entremettre, et prend part à l'affaire,
Tout va bien mieux, comme m'ont assuré
Ceux que l'on tient savants en ce mystère.

Ainsi Richard jouit de ses amours,
Vécut content, et fit force bons tours,
Dont celui-ci peut passer à la montre.
Pas ne voudrois en faire un plus rusé :
Que plût à Dieu qu'en certaine rencontre
D'un pareil cas je me fusse avisé

III

Le cocu battu et content

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Le sujet de ce conte, qui est dans les manuscrits de Conrart (n° 6418, p. 161-165), sous ce titre unique : *Conte tiré de Boccace*, est emprunté à la VII^e nouvelle de la VII^e journée du *Décameron*, dont voici le sommaire :

Lodovico discuopre a madonna Beatrice l'amore il quale egli le porta ; laqual manda Egano suo marito in un giardino in forma di se, et con Lodovico si giace ; il quale poi levatosi, va et bastona Egano nel giardino.

Il a été ainsi traduit par le Maçon : « Loys descourit à madame Beatrix sa maistresse l'amour qu'il luy portoit : laquelle enuoya pour ceste cause Egano son mary en ung iardin ou lieu d'elle : et puis se coucha avec Loys ; lequel, aprez qu'il fut leué, s'en alla au iardin, et battit très bien Egano son maistre. »

La même histoire est sous ce titre : *De la Borgoise d'Orliens ou de la fame qui fist battre son mary*, dans nos fabliaux français (Barbazan, *Fabliaux et contes des poètes françois*, etc., nouvelle édition augmentée et revue par Méon, Paris, 1808, tome III, p. 161 ; Montaiglon et Raynaud, *Recueil... des fabliaux des treizième et quatorzième siècles*, Paris, 1872, tome I, p. 117). Legrand d'Aussy en a donné une analyse dans ses *Fabliaux ou contes, fables et romans du XII^e et du XIII^e siècle*, etc., Paris, 1839, tome IV, p. 294. Comparez *la Vraye pierre philosophale, ou le Moyen de deuenir riche à bon conte*, nouvelle qu'a dû connaître la Fontaine, et qui, malgré son titre, est tout à fait semblable à notre anecdote (*Variétés historiques et littéraires*, tome V, p. 359) ; *le Chevalier, la Dame et son Clerc* (*Romania*, tome I, p. 69), et le *Castigilos* (le Châtie-jaloux) du troubadour Raimon Vidal, publié dans

le *Choix de poésies originales des troubadours* de Raynouard (Paris, 1816-1821, tome III, p. 398), et dans les *Provençalische Lesebuch* de Bartsch (voyez d'ailleurs le curieux chapitre d'Édelestand du Ménil : « Des sources du *Décameron*, et de ses imitateurs », dans son *Histoire de la poésie Scandinave*, 1838, qui suit ce conte sous ses différentes formes en Angleterre, en Italie, en Provence, en Espagne ; il le retrouve dans une vieille romance : *Pæsius escogidas de nuestros cancioneros y romanceros antiguos*, tome XVII, p. 178) ; une poésie en vieil allemand, transcrite par Hagen : *Vrouwen Staetikeit* (ou *Frauen Beständigkeit*), « la constance des femmes » (tome II, p. XII-XIV, et p. 105-121, de ses *Gesammtabenteuer*, etc., Stuttgart et Tubingue, 1850) ; et, dans les *Contes secrets russes*, s. l. n. d., publiés récemment en Allemagne, le conte 77, p. 198 (Montaiglon, tome III, p. 335).

Elle se trouve aussi dans les recueils suivants : Poge, *Facietiarum libri IV* (Ferrare, 1741. in-4e)- *Fraus mulieris* (tome I, p. 20, de l'édition de Londres, 1798) ; Sabadino, *Settanta novelle dette le Porrettane* (Venise, 1484, in-fol.), nov. 39 ; *Convivalium sermonum liber* (Bâle, 1542, in-8°), p. 198 ; Burkhard Waldis, *Esopus* (Francfort, 1548, in-8°), livre IV, fable 81, *vom alten Mann und seinem Weibe* : voyez, tome II, p. 178, de l'édition de Leipzig, 1862, quelques renvois de l'éditeur à des recueils-allemands de récits et de chansons populaires ; Bandello, *Novelle* (Lucques, 1554, in-40), nov. 25 ; ser Giovanni Fiorentino, *il Pecorone* (Milan, 1558, in-80), giorn. III, nov. 22 ; Domenichi, *Facetie, motti e burle*, etc. (Florence, 1564, in-80), p. 204 ; Lope de Rueda, *las Quatro comedias y dos coloquios pastoriles* (Valence, 1567, in-80), *Cornudo y contento* ; Malespini, *Ducento novelle* (Venise, 1609, in-4°), nov. 21 ; *les Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 88 ; Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote* (1566, in-80), chapitre XV, *le Colombier* (tome II, p. 294, de la réimpression de la Haye, 1735) ; *les Facetieuses tournées, contenant cent certaines et agréables nouvelles*, etc., par Gabriel Chappuys, p. 168 ; *Roger Bontemps en belle humeur*, etc. (Cologne, 1670, in-12), p. 64 ; *l'Élite des contes*, du sieur d'Ouille (Rouen,

1680, in-8°), « d'un Homme qui fut cocu, battu et content » : deux contes sur le même sujet, tome I, p. 201-216, et p. 216-220. Citons encore les *Nouveaux contes à rire*, etc., édition de Cologne, 1722, in-8°, tome I, p. 105 ; et *le Cocu content, ou le Véritable miroir des amoureux, histoire nouvelle et galante*, Amsterdam, 1702, in-12. Mais la plupart de ces récits, comme ceux du Poge, des *Cent Nouvelles nouvelles*, d'Henri Estienne, etc., diffèrent, par les circonstances, de celui-ci ; c'est ce qu'on verra par l'extrait que nous donnons plus loin de *l'Apologie pour Hérodote*.

Voici ce que le *Journal des Savants* (p. 41 du numéro cité à la note I de notre page 3) dit, du *Cocu* de la Fontaine : « Cette traduction est du même auteur que celle de *Joconde* ; mais elle est traitée d'une manière bien différente. Car la première est en vers libres, et l'autre en vers imités du temps de Marot. Aussi cet auteur fait-il l'essai dans ces deux pièces de ces espèces de vers, qu'il a jugés plus propres pour rimer des contes ; et il se propose, selon que l'un ou l'autre plaira davantage, de s'en servir dans d'autres ouvrages de cette nature, qu'il a dessein de donner au public. »

Ce conte a fourni le sujet de trois comédies : *Le Cocu battu et content*, comédie de Raimond Poisson, jouée à l'Hôtel de Bourgogne au mois d'aout 1672 ; *le Tuteur*, de Dancourt, comédie en un acte, en prose, représentée au Théâtre-Français le 13 juillet 1695 (Paris, Th. Guillain, 1695, in-12), analysée au tome XII du *Dictionnaire dramatique* (Paris, 1776), p. 340 ; et dont une reprise est mentionnée par Piron dans une épître au comte de Livry du 13 octobre 1733 ; *le Mari cocu, battu, content*, comédie en un acte, en vers, par de Castre de Wiege, officier au régiment de la Marine (Metz., veuve Brice Antoine, 1738, in-12).

Pour la date de la publication du *Cocu*, voyez ci-dessus la fin de la notice sur *Joconde*.

N'a pas longtemps de Rome revenoit
Certain cadet, qui n'y profita guère,
Et volontiers en chemin séjournoit,

Quand par hasard le galant rencontra
Bon vin, bon gîte, et belle chambrière.

Avint qu'un jour, en un bourg arrêté,
Il vit passer une dame jolie,
Leste, pimpante, et d'un page suivie ;
En la voyant, il en fut enchanté,
La convoita, comme bien savoit faire.
Prou de pardons il avoit rapporté ;
De vertu peu : chose assez ordinaire.
La dame étoit de gracieux maintien,
De doux regard, jeune, fringante et belle,
Somme qu'enfin il ne lui manquoit rien,

Fors que d'avoir un ami digne d'elle.
Tant se la mit le drôle en la cervelle,
Que dans sa peau peu ni point ne duroit,
Et s'informant comment on l'appeloit :
« C'est, lui dit-on, la dame du village ;
Messire Bon l'a prise en mariage,
Quoiqu'il n'ait plus que quatre cheveux gris :
Mais, comme il est des premiers du pays,
Son bien supplée au défaut de son âge. »

Notre cadet tout ce détail apprit,
Dont il conçut espérance certaine.
Voici comment le pèlerin s'y prit.
Il renvoya dans la ville prochaine
Tous ses valets, puis s'en fut au château ;
Dit qu'il étoit un jeune jouvenceau
Qui cherchoit maître, et qui savoit tout faire.
Messire Bon, fort coûtent de l'affaire,
Pour fauconnier le loua bien et beau,
Non toutefois sans l'avis de sa femme.
Le fauconnier plut très fort à la dame ;
Et n'étant homme eu tel pourchas nouveau,

Guère ne mit à déclarer sa flamme.
Ce fut beaucoup ; car le vieillard étoit

Fou de sa femme, et fort peu la quittoit,
Sinon les jours qu'il alloit à la chasse.
Son fauconnier, qui pour lors le suivoit,
Eût demeuré volontiers en sa place.
La jeune dame en étoit bien d'accord ;
Ils n'attendoient que le temps de mieux faire.
Quand je dirai qu'il leur en tarδοit fort,
Nul n'osera soutenir le contraire.

Amour enfin, qui prit à cœur l'affaire,
Leur inspira la ruse que voici :
La dame dit un soir à son mari :
« Qui croyez-vous le plus rempli de zèle
De tous vos gens ? » Ce propos entendu,
Messire Bon lui dit : « J'ai toujours cru
Le fauconnier garçon sage et fidèle ;
Et c'est à lui que plus je me fierois.

– Vous auriez tort, repartit cette belle ;
C'est un méchant : il me tint l'autre fois
Propos d'amour, dont je fus si surprise,
Que je pensai tomber tout de mon haut ;
Car qui croiroit une telle entreprise ?
Dedans l'esprit il me vint aussitôt
De l'étrangler, de lui manger la vue :
Il tint à peu ; je n'en fus retenue
Que pour n'oser un tel cas publier ;
Même, à dessein qu'il ne le put nier,
Je fis semblant d'y vouloir condescendre ;

Et cette nuit, sous un certain poirier,
Dans le jardin je lui dis de m'attendre.
« Mon mari, dis-je, est toujours avec moi,
Plus par amour que doutant de ma foi ;
Je ne me puis dépêtrer de cet homme,
Sinon la nuit pendant son premier somme :
D'auprès de lui tâchant de me lever,
Dans le jardin je vous irai trouver. »
Voilà l'état où j'ai laissé l'affaire.

Messire Bon se mit fort en colère.
Sa femme dit : « Mon mari, mon époux,
Jusqu'à tantôt cachez votre courroux ;
Dans le jardin attrapez-le vous-même :
Vous le pourrez trouver fort aisément ;
Le poirier est à main gauche en entrant.
Mais il vous faut user de stratagème :
Prenez ma jupe et contrefaites-vous ;
Vous entendrez son insolence extrême :

Lors d'un bâton donnez-lui tant de coups,
Que le galant demeure sur la place.
Je suis d'avis que le friponneau fasse
Tel compliment à des femmes d'honneur ! »
L'époux retint cette leçon par cœur.
Onc il ne fut une plus forte dupe
Que ce vieillard, bon homme au demeurant.

Le temps venu d'attraper le galant,
Messire Bon se couvrit d'une jupe,
S'encorneta, courut incontinent

Dans le jardin, où ne trouva personne :
Garde n'avait ; car tandis qu'il frissonne,
Claque des dents, et meurt quasi de froid,
Le pèlerin, qui le tout observoit,
Va voir la dame, avec elle se donne
Tout le bon temps qu'on a, comme je croi,
Lorsqu'Amour seul étant de la partie,
Entre deux draps on tient femme jolie,
Femme jolie, et qui n'est point à soi.
Quand le galant, un assez bon espace,
Avec la dame eut été dans ce lieu,
Force lui fut d'abandonner la place ;
Ce ne fut pas sans le VIII de l'adieu.
Dans le jardin il court en diligence.
Messire Bon, rempli d'impatience,

À tous moments sa paresse maudit.
Le pèlerin, d'aussi loin qu'il le vit,

Feignit de croire apercevoir la dame,
Et lui cria : « Quoi donc ! méchante femme
À ton mari tu brassois un tel tour !
Est-ce le fruit de son parfait amour ?
Dieu soit témoin que pour toi j'en ai honte
Et de venir ne tenois quasi compte,
Ne te croyant le cœur si perversi
Que de vouloir tromper un tel mari.
Or bien, je vois qu'il te faut un ami
Trouvé ne l'as en moi, je t'en assure
Si j'ai tiré ce rendez-vous de toi,
C'est seulement pour éprouver ta foi ;

Et ne t'attends de m'induire à luxure :
Grand pécheur suis ; mais j'ai, la Dieu merci,
De ton honneur encor quelque souci.
À Monseigneur ferois-je un tel outrage ?
Pour toi, tu viens avec un front de page !
Mais, foi de Dieu ! ce bras te châtiéra ;

Et Monseigneur puis après le saura. »

Pendant ces mots l'époux pleuroit de joie,
Et, tout ravi, disoit entre ses dents :
« Loué soit Dieu, dont la bonté m'envoie
Femme et valet si chastes, si prudents ! »
Ce ne fut tout, car à grands coups de gaulle
Le pèlerin vous lui froisse une épaule :
De horions laidement l'accoutra ;
Jusqu'au logis ainsi le convoya.

Messire Bon eût voulu que le zèle
De son valet n'eût été jusque-là ;
Mais, le voyant si sage et si fidèle,
Le bonhommeau des coups se consola.
Dedans le lit sa femme il retrouva ;
Lui conta tout, en lui disant : « M'amie,
Quand nous pourrions vivre cent ans encor,

Ni vous ni moi n'aurions de notre vie
Un tel valet ; c'est sans doute un trésor.
Dans notre bourg je veux qu'il prenne femme :
À l'avenir traitez-le ainsi que moi.

– Pas n'y faudrai, lui repartit la dame ;
Et de ceci je vous donne ma foi. »

IV

Le mari confesseur

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Ce conte est emprunté à la 78^e des *Cent Nouvelles nouvelles* ; mais son origine est bien plus ancienne ; c'est un de nos vieux fabliaux : *Du Chevalier qui fist sa fame confesse* (Barbazan-Méon, tome III, p. 229 ; Legrand d'Aussy, tome IV, p. 132 ; Montaiglon, tome I, p. 178), fabliau dont on retrouve les vestiges dans Boccace (V^e nouvelle de la VII^e journée, qui rappelle également les ruses de l'héroïne du conte précédent et de la troisième commère dans le conte vu de notre II^e partie) ; dans Malespini (nov. 92) ; dans Bandello (nov. 4^o) ; dans la reine de Navarre (nouv. 35) ; mais le récit, chez ces quatre conteurs, n'a qu'un rapport éloigné avec celui des *Cent Nouvelles nouvelles* et de la Fontaine.

Voyez aussi le petit livre de Thibauld d'Anguilbert, écrit au quinzième siècle : *Mensa philosophica*, in-4^o de 49 feuillets, publié à Cologne, sans nom d'auteur et sans date, où une anecdote analogue est racontée avec une spirituelle concision (fol. 35 V^o) : *Quidam miles voluit audire confessionem uxoris suc, que rennuir dicens quippe non haberet suppellicium neque stolam. Qui querens ea, eam vocavit ad confitendum. Que ait : « Juvenis fui, et dilexi iuvenem armigerum, postea militem, postea fatuum, deinde sacerdotem. » Tunc ille, projiciens suppellicium et stolam, quesivit si sacerdos adhuc viveret. Que dixit quod sic, et rogavit ne ista revelaret. Post triduum, cutn promisisset eum affligis vocavit eum ad se dicens ; « Scitote quod ea que vobis in confessione retuli ex industria dixi et verum protuli, Vos enim accepi domicellum ; post habui vos militem, post fatuum, quia talia volebatis audire, et modo sacerdotem, quia confessiones audivistis. »* Ici, on le voit, le

mari ne cherche pas à se cacher : cette confession est plutôt un jeu, mais un jeu qui cache peut-être un piège.

Voici le sommaire du conte de Boccace qui n'a, nous l'avons dit, qu'une similitude lointaine avec le nôtre :

Un geloso in forma di prete confessa la moglie, alquale ella da a vederé che ama un prete, che viene allel ogni notte, diche mentre che il geloso nascosamente prende guardia all' uscio, la donna per lo tetto si fa venire un suo amante, et con lui si dimora.

« Ung jaloux, en habit de prestre, confessa sa femme, auquel elle fait accroyre qu'elle aymoit ung prestre, qui venoit toutes les nuitz coucher avec elle : au moyen de quoy, ce pendant que le jaloux faisoit le guet à la porte pour surprendre le prestre, la dame fait Tenir par dessus la couverture de son logis ung sien amy, avec lequel elle se donna du bon temps. »

Dans la 40^e nouvelle de Bandello : *Inganno usato da una scaltrita donna al marito con una subita astutia*, le dénouement n'est pas moins gai ; mais il a été dénaturé par Belleforest dans ses *Histoires tragiques* (Paris, 1580, in-16), traduites ou plutôt imitées très librement des nouvelles de Bandello, et très gâtées par les additions et changements qu'il s'est permis d'y faire : « Comment ung jaloux, à Milan, par le moyen d'un cordelier, ouyt la confession de sa femme, et, ayant entendu plus qu'il ne vouloit d'elle, l'occit cruellement. »

Le conte IV de Doni (*Novelle*, Venise, 1815, in-80) se rapproche beaucoup plus de celui de la Fontaine : surprise far un baron tandis que, pendant l'absence de son mari, elle se livrait à un page, l'épouse infidèle achète son silence en se livrant également à lui ; elle a la même complaisance pour un prêtre qui la surprend, à son tour, avec le baron. Son mari revient, la soupçonne, et cherche à la confesser. Elle lui avoue qu'elle a reçu dans son lit un page, un baron et un prêtre, puisque lui-même a été page, baron, et en ce moment est prêtre, car il la confesse.

Il y a, dans la fable XIII du livre III du *Pantschatantra*, traduit par M. Lancereau (Paris, 1871, p. 246) : *le Charron, sa Femme, et le Galant*, un subterfuge différent, mais employé par

une femme avec la même souplesse et la même soudaineté, pour rassurer son mari : ce conte offre par là une grande analogie avec celui-ci ; le mari qui l'écoute, caché sous le lit, est tellement enchanté d'entendre les douces paroles que son épouse dit à son adresse qu'il met la femme et le galant sur ses épaules et danse avec son fardeau. Ce récit a été reproduit avec quelques variantes dans le *Kathâsaritsâgara*, livre X, chap. LXII ; dans l'*Hitopadésa* (livre III, fab. VII) ; dans *Calila et Dimna*, chap. VIII ; dans le *Livre des lumières*, chap. IV ; dans l'*Exemplario contra los engaños*, chap. V ; dans *la Filosofia morale de Doni* (Venise, 1606, in-40), trattato II, fol. 75 Ve ; etc. : voyez, p. 337-338 de la traduction de l'*Hitopadésa* de M. Lancereau (Paris, 1883), l'indication d'autres versions de cette fable.

On peut citer comme inspirés de notre conte : *le Mari curieux*, comédie en un acte, en prose, avec divertissements, par d'Allainval, jouée au Théâtre-Français le 7 juillet 1731 ; et *la Fontaine des Béni-Menad*, comédie mauresque en un acte, en vers libres, par M. Ernest d'Hervilly, donnée au théâtre de l'Odéon le 21 septembre 1878.

Il est dans les manuscrits de Conrart (n° 5 418, p. 159-160), sous ce titre unique : *Conte tiré des Cent Nouvelles nouvelles*.

Messire Artus, sous le grand roi François,
Alla servir aux guerres d'Italie ;
Tant qu'il se vit, après maints beaux exploits,
Fait chevalier en grand-cérémonie.
Son général lui chaussa l'éperon :
Dont il croyoit que le plus haut baron Ne lui dût plus
contester le passage.

Si s'en revient tout fier en son village,
Où ne surprit sa femme en oraison.
Seule il l'avoit laissée à la maison ;

Il la retrouve en bonne compagnie,
Dansant, sautant, menant joyeuse vie,
Et des muguets avec elle à foison.

Messire Artus ne prit goût à l'affaire ;
Et ruminant sur ce qu'il devoit faire :

« Depuis que j'ai mon village quitté,
Si j'étois crû, dit-il, en dignité
De cocuage et de chevalerie ?
C'est moitié trop : sachons la vérité. »

Pour ce s'avise, un jour de confrérie,
De se vêtir en prêtre, et confesser.
Sa femme rient à ses pieds se placer.
De prime abord sont par la bonne dame

Expédiés tous les péchés menus ;
Puis à leur tour les gros étant venus,
Force lui fut qu'elle changeât de gamme.
« Père, dit-elle, en mon lit sont reçus
Un gentilhomme, un chevalier, un prêtre. »
Si le mari ne se fut fait connoître,
Elle en alloit enfiler beaucoup plus ;
Courte n'étoit, pour sûr, la kyrielle.
Son mari donc l'interrompt là-dessus,
Dont bien lui prit. « Ah ! dit-il, infidèle !
Un prêtre même ! À qui crois-tu parler ?
– À mon mari, dit la fausse femelle,
Qui d'un tel pas se sut bien démêler.
Je vous ai vu dans ce lieu vous couler,

Ce qui m'a fait douter du badinage
C'est un grand cas qu'étant homme si sage
Vous n'avez su l'énigme débrouiller !
Ou vous a fait, dites-vous, chevalier ;
Auparavant vous étiez gentilhomme ;

Vous êtes prêtre avec ces habits
– Béni soit Dieu ! dit alors le bon homme ;
Je suis un sot de l'auoir si mal pris. »

V

Conte d'une chose

ARRIVÉE À CHÂTEAU-THIERRY

Cette nouvelle est intitulée *Conte d'une chose arrivée à C.* dans les éditions de 1665 B et C, 1667, 1668, 1669 Amsterdam et Leyde. Dans celle de 1669 Paris, ce titre est comme dans les éditions que nous venons de citer ; mais le C. est remplacé par *Château-Thierry* ; et il est ainsi intitulé dans le manuscrit de Conrart (n° 5418, p. 160-161) ; ce qui nous indique, remarque Walckenaer, que la Fontaine a mis ici en vers un fait arrivé dans la ville qu'il habitait. En 1685, dans l'édition in-12 publiée à Amsterdam avec les gravures de Romain de Hooge, le libraire Henri Desbordes remplaça ce titre par le suivant : *le Savetier*, qui fut depuis adopté par presque tous les autres éditeurs.

La Fontaine a traité le même sujet dans un ballet mêlé de chant et de danses qu'il représenta vers 1659 avec quelques parents et amis pour divertir la société de Château-Thierry, et qui a été publié pour la première fois par Walckenaer en 1817 (tome IV, p. 125-146). Ce ballet est intitulé *les Rieurs du Beau-Richard*. Beau-Richard est une place ou carrefour de Château-Thierry où l'on se rassemblait pour causer, pour échanger des nouvelles.

Un opéra-comique a été imité de ce conte : *Blaise le savetier*, en un acte, paroles de Sedaine, musique de Philidor, joué le 9 mars 1769. On peut en lire l'analyse dans le *Dictionnaire dramatique*, tome I, p. 177, et dans l'*Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique* (Paris, 1769, in-12), tome II, p. 102.

Un savetier, que nous nommerons Blaise,
Prit belle femme, et fut très avisé.
Les bonnes gens, qui n'étoient à leur aise,

S'en vont prier un marchand peu rusé
Qu'il leur prêtât, dessous bonne promesse,
Mi-muid de grain ; ce que le marchand fait.

Le terme échu, ce créancier les presse,
Dieu sait pourquoi : le galant, en effet,
Crut que par là baiseroit la commère.
« Vous avez trop de quoi me satisfaire,
Ce lui dit-il, et sans déboursier rien ?
Accordez-moi ce que vous savez bien.
– Je songerai, répond-elle, à la chose. »
Puis vient trouver Blaise tout aussitôt,
L'avertissant de ce qu'on lui propose.

Blaise lui dit : « Par bieu ! femme, il nous faut,
Sans coup férir, rattraper notre somme.
Tout de ce pas allez dire à cet homme
Qu'il peut venir, et que je n'y suis point.

Je veux ici me cacher tout à point.
Avant le coup demandez la cédule ;
De la donner je ne crois qu'il recule ;
Puis tousserez, afin de m'avertir,
Mais haut et clair, et plutôt deux fois qu'une.
Lors de mon coin vous, me verrez sortir
Incontinent, de crainte de fortune »

Ainsi fut dit, ainsi s'exécuta ;

Dont le mari puis après se vanta ;
Si que chacun glosait sur ce mystère.
« Mieux eût valu tousser après l'affaire,
Dit à la belle un des plus gros bourgeois ;
Vous eussiez eu votre compte tous trois.
N'y manquez plus, sauf après de se taire.
Mais qu'en est-il, or cà, belle, entre nous ? »
Elle répond : « Ah ! Monsieur, croyez-vous
Que nous ayons tant d'esprit que vos dames ? »
Notez qu'illec, avec deux autres femmes,

Du gros bourgeois l'épouse étoit aussi,
« Je pense bien, continua la belle,
Qu'en pareil cas Madame en use ainsi :
Mais quoi ! chacun n'est pas si sage qu'elle. »

VI

Conte tiré d'Athénée

Mathieu Marais avait affirmé que ce conte était l'œuvre de la Fontaine : « Le conte d'un temple d'une certaine Vénus a été mal à propos attribué à Rousseau (sous le nom duquel, ajouterons-nous, d'autres pièces ont été placées à tort, comme, par exemple, l'épigramme de Racine contre la *Judith* de Boyer) ; il étoit fait avant qu'il fût au monde ; aussi ne l'a-t-il point mis dans la magnifique édition de ses œuvres, en Angleterre, ni dans le supplément. On le trouve dans un recueil composé il y a plus de soixante ans (cela était écrit vers 1725), où il est attribué à notre auteur. » Marais veut parler des manuscrits de Conrart conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal où il est inséré (II^e 5418, p. 157-158), sous le titre unique de *Conte tiré d'Athénée*, avant celui d'Axiochus et d'Alcibiades, également tiré d'Athénée, et après celui du *Juge de Mesle*. La place qu'il occupe dans ce recueil, où il est donné sous son nom, semble prouver que ce conte, admis dans l'édition des œuvres complètes de la Fontaine de 1817, in-80 (tome II, p. 650), est bien réellement de lui, ainsi que l'affirme Mathieu Marais. Walckenaer l'avait d'abord rejeté des œuvres du poète, parce que, ignorant, lorsqu'il publia sa première édition (1822-1823), qu'il était dans les manuscrits de Conrart, il l'avait vainement cherché dans toutes les impressions de Hollande ; il le rétablit dans son édition de 1827. Il est intitulé *les Belles Fesses* dans les Poésies de J.-B. Rousseau, et *la Vénus Callipyge* dans les éditions citées de 1817 et de Walckenaer. Ce dernier titre a été reproduit depuis par la plupart des éditeurs.

La même anecdote est rapportée dans Athénée, livre XII, chapitre XIII, et dans Palæphate, livre II, chapitre XII ; et Érasme la transcrit dans son Proverbe XV : *Callipygos* (Chiliadis quartæ centuria septima, p. 893 de l'édition in-folio

de Paris, 1879), où il fait remarquer qu'on peut joindre, sinon substituer, à cette épithète celle de *Pygargos* ou *Leucopygos* (aux fesses blanches). Alciphron raconte un débat analogue dans la lettre XXXIX de son livre I (p. 240-241 de l'édition in-8° de Leipzig, 1798).

« C'est à Syracuse, et non en Grèce, que ce fait eut lieu, dit Walckenaer. Il est attesté par Cercidas de Mégalopolis, et par Archelaüs, qui sont cités dans Athénée. C'est donc à tort que le savant auteur du *Dictionnaire de la Faite* [Fr. Noël], tome I, p. 276, 3^e édition, attribue ce fait à deux jeunes Athéniennes. Ou sait du reste qu'il a exercé plus d'une fois le ciseau des sculpteurs anciens et modernes », sans parler des peintres. Contentons-nous de rappeler la charmante statue, trouvée dans la Maison dorée de Néron, dont l'original est au musée de Naples.

Voici le conte tel qu'il est rapporté dans Athénée :

... *Voluptati sic incubuere ejus ætatis homincs ut Callipygo Veneri templum ædificarint hac de causa : rustici viri formosæ duæ filiæ in publicam viam egressæ ambitiosius inter se decertabant utri pulchriores nates essent. Prætercunti juveni cujus pater senior erat, inspiciendas se ambæ obtulerunt. Utramque ille conspicatus natu majoris pulchriores esse indicavit et ejus amore captus est. Rursus in urbem, cum æger decubisset, juniore fratri exposuit quod acciderat. Rus ille profectus et puellas contuitus altérant amavit. Juvenum pater cum instaret ut splendidius matrimonium sibi quærerent, idque persuadere non posset, puellarum non invito parente, illas evocat ex agro, et cum filiis collocat. Eas cives χαλλιπτύγους nominarunt, ut narrat in iambis Cercidas Megalopolitanus his verbis :*

Syracusic Callipygon par fuit.

Amplas facultates nactæ illæ Veneri, quam et Callipygon nominarunt, ædem construxerunt. Hoc etiam in iambis Archelaus scripsit. (Chapitre XIII et dernier du livre XII, édition in-folio de Lyon, 1612, p. 554 : texte grec avec la traduction latine en regard.)

On peut, à propos de cette historiette, rappeler un passage d'Horace (livre I, satire II, vers 90-93), qui montre aussi combien en effet les anciens estimaient cette sorte de charmes, *pulchras nates* :

... *Ne corporis optima Lynceis
Contemplere oculis, Hypsea cæcior, illa
Quæ mala sunt spectes ! O crus ! o brachia ! Verum
Depygis, nasuta, brevi latere ac pede longo est.*

Nous donnons le conte de la Fontaine d'après le manuscrit de Conrart et y joignons les variantes que nous avons tirées du recueil cité des *Œuvres choisies* de J.-B. Rousseau (1714), et de l'édition de 1817, non qu'elles aient aucune autorité, mais afin de mieux faire valoir la version du manuscrit.

Du temps des Grecs deux sœurs disoient avoir
Aussi beau cul que fille de leur sorte ;
La question ne fut que de savoir
Quelle des deux dessus l'autre l'emporte.
Pour en juger un expert étant pris,
À la moins jeune il accorde le prix,
Puis l'épousant lui fait don de son âme ;
À son exemple un sien frère est épris
De la cadette, et la prend pour sa femme.
Tant fut entre eux à la fin procédé,

Que par les sœurs un temple fut fondé
Dessous le nom de Vénus belle fesse.
Je ne sais pas à quelle intention,
Mais c'eût été le temple de la Grèce
Pour qui j'eusse eu plus de dévotion.

VII

Conte tiré d'Athénée

Ce conte est intitulé ainsi dans les éditions de 1665 B et C, 1667, 1668, 1669 Paris, Amsterdam et Leyde, et dans le manuscrit de Conrart (n° 5418, p. 158). Le titre : *les Deux Amis*, est pour la première fois dans l'édition hollandaise de 1685.

L'anecdote est empruntée à Athénée qui la met dans la bouche de l'orateur Lysias :

Lysias rhetor, cum de ejus (Alcibiadis) luxu sermonem habet, sic ait : « Navigio, commuai sumptu, Hellespontum Axiochius et Alcibiades cum petivissent, et ambo forent Abydi, communibus nuptiis duxerunt Abydenam Medontiadem, e qua filia cum nata esset, ejus uter esset pater ignorare se dicebant. Ubi autem viro matura puella fuit, cum illa etiam consuetudinem habebant, et, si dormiret cum Alcibiade, gnatam Axiochi esse ille dicebat ; si cum Axiocho, Alcibiadis vicissim prolem is esse cavillabatur. (Livre XII, chapitre IX, p. 534-535 de l'édition, déjà citée, de Lyon, 1612.)

Athénée est, comme on le voit, plus cru que la Fontaine.

M. le baron de Ruble possède de ce conte et des trois suivants un manuscrit qui paraît être autographe, sans que nous puissions toutefois en garantir l'authenticité, et qu'il a bien voulu nous permettre de collationner.

Axiochus avec Alcibiades,
Jeunes, bien faits, galants, et vigoureux,
Par bon accord, comme grands camarades,
En même nid furent pondre tous deux.

Qu'arrive-t-il ? l'un de ces amoureux
Tant bien exploite autour de la donzelle,
Qu'il en naquit une fille si belle
Qu'ils s'en vantoient tous deux également.

Le temps venu que cet objet charmant
Put pratiquer les leçons de sa mère,
Chacun des deux en voulut être amant ;
Plus n'en voulut l'un ni l'autre être père.
« Frère, dit l'un, ah ! vous ne sauriez faire
Que cet enfant ne soit vous tout craché.
– Par bieu, dit l'autre, il est à vous, compère :
Je prends sur moi le hasard du péché. »

VIII

Autre conte tiré d'Athénée

Tel est le titre de cette petite pièce dans les éditions de 1665 B et C, 1667, 1668, 1669 Paris, Amsterdam et Leyde, et dans le manuscrit de Conrart (n° 5418, p. 167), à l'exception du mot *autre*, supprimé dans ce dernier recueil, sans doute parce que les trois contes tirés d'Athénée y sont transcrits, tandis qu'il n'y en a que deux dans les recueils imprimés. Dans les éditions hollandaises de 1685, 1686, 1706, le titre est : *le Glouton*.

La Fontaine s'est inspiré de la citation faite par Athénée du poète comique Machon. Mais dans les vers de Machon le glouton est le poète Philoxène de Cythère, grand mangeur, profond connaisseur en sauces et en ragoûts, qui composa sur l'art culinaire un poème didactique intitulé *le Souper*, σχόλαζεν οὐκ ἔᾶ, dont il reste quelques fragments, et se distingua aussi dans le dithyrambe. L'indigestion dont il est victime est causée par un poulpe de deux coudées et non par un esturgeon.

Voici la traduction latine des vers de Machon cités par Athénée :

De Philoxeno Cythereo dithyrambico poeta hæc comicus Machon scripsit :

Supra modum aiunt Philoxenum,

Dithyrambicum pœtam, fuisse

Obsoniorum voracem ; cum igitur bicubitalem polypum

Aliquando Syracusis cum emisset ac præparasset,
integrum

Fere, excepto capite, comedisse ; ac cruditate correptum

Pessime habuisse : deinde medicum quemdam

Eum invisentem, graviter ut illum ægrotare vidit,

Dixisse : « Rerum tuarum si quid est de quo non
statueris,

Statim, Philoxene, testamentum condito.

Hora namque septima tu moriturus es. »
Philoxenumque subjecisse : « Ad finem perducta m
hisunt omnia,
O medice, ac jamdudum recte disposita.
Dithyrambos relinquo deorum virtute in ætatem
Virilem adultos ac coronatos omnes,
Hos Musis coalumnis meis dedico ;
Curatores illorum esse volo Bacchum ac Venerem :
Testamen ti mei tabulæ id declarabunt.
At quandoquidem Timothei ac Niobes Charon miki
negotium exhibet
Et transvehendus ad Lethen ut fretum accedam inclamat,
Accersitque Parca tenebricosa, cui mos gerend us est,
Ut cum meis rebus omnibus procurram ad inferos,
Quod polypi reliquum est miki vos date. »
 (Livre VIII, chapitre v, p. 341 de l'édition de Lyon,
 1612.)

Athénée rapporte d'autres traits de gourmandise de ce même Philoxène de Cythère et, entre autres (livre I, chapitre VI), l'histoire du petit poisson interrogé par le parasite parce qu'il désire en avoir un gros, qui fait le sujet de notre fable VIII du livre VIII : *le Rieur et les Poissons* (tome II, p. 248-250).

Le conte de la Fontaine a été transcrit par Richelet dans son traité de *la Versification française*, etc., Paris, 1677, in-12, p. 58.

À son souper un glouton
 Commande que l'on apprête
 Pour lui seul un esturgeon,
 Sans en laisser que la tête.
 Il soupe ; il crève, on y court ;
 On lui donne maints clystères.
 On lui dit, pour faire court,
 Qu'il mette ordre à ses affaires.
 « Mes amis, dit le goulou,
 M'y voilà tout résolu ;
 Et puisqu'il faut que je meure,
 Sans faire tant de façon,

... Il n'y faut point faire tant de façon.

Qu'on m'apporte tout à l'heure
Le reste de mon poisson. »

IX

Conte de ****

Cette petite pièce porte le titre de *Conte de ***** dans les éditions de 1665 B et C, 1667, 1668, 1669 Paris, Amsterdam et Leyde. Elle a paru pour la première fois, avec le nom de notre auteur, et sous le titre d'*Historiette*, dans *les Plaisirs de la poésie galante, gaillarde et amoureuse* (p. 2, non chiffrée), recueil in-12 sans lieu ni date, mais antérieur, affirme Walckenaer, à la première édition des contes. Brunet donne la date approximative de 1660 ou 1665. C'est aussi ce dernier titre : *Historiette*, que porte notre dizain dans le manuscrit de M. de Ruble. Dans l'édition hollandaise de 1685 il a été intitulé pour la première fois *Sœur Jeanne*, titre répété depuis par la plupart des éditeurs.

Sœur Jeanne, ayant fait un poupon,
Jeûnoit, vivoit en sainte fille,
Toujours étoit en oraison ;
Et toujours ses sœurs à la grille.

Un jour donc l'abbesse leur dit :
« Vivez comme sœur Jeanne vit ;
Fuyez le monde et sa séquelle. »
Toutes reprirent à l'instant :
« Nous serons aussi sages qu'elle
Quand nous en aurons fait autant. »

X

Conte du juge de Mesle

Dans le recueil manuscrit de Conrart (n° 5418), où sont renfermés tous les contes de la première partie, sauf le IX^e, on trouve (p. 157) l'indication suivante : « Conte du Juge de Mesle, petite ville qui appartient à Monsieur le Prince. » Tel est aussi le titre du conte dans le manuscrit de M. de Ruble. Il s'agirait, prétend Walckenaer, de Mesle ou Mêle-sur-Sarthe, à six lieues d'Alençon, dans le département de l'Orne. Cette bourgade, dont il est fait mention dans les chartes du neuvième siècle, était une baronnie, de quatre-vingt-neuf feux, de la sergenterie ou châellenie d'Essay ou Essey, et ressortissant, par appel, au bailliage de cette ville.

Mais c'est Mesle où Melle en Poitou (département des Deux-Sèvres), et non Mesle-sur-Sarthe, qui appartenait à Monsieur le Prince. Depuis 1545 cette baronnie, qui faisait partie du domaine royal, en était sortie, à titre d'engagement. La maison de Condé la tenait encore à ce titre en 1790. Ajoutons que des deux localités du même nom, Melle en Poitou était la seule qui eût un juge.

« Une singulière anecdote, dit Édouard Fournier, courait au Palais du temps de leur stage (du stage de Furetière et de la Fontaine). On contait, et c'était vrai, que Messire Saturnin Houlges, conseiller du Roi, juge ordinaire civil et criminel au siège royal de Melle en Poitou, avait, le 24 septembre 1644, ne sachant quelles conclusions prendre entre deux parties, dont le droit lui semblait égal, tiré, pour en finir, sa sentence à la courte paille. La Fontaine et Furetière ne furent pas des derniers à en rire, et ni l'un ni l'autre ne l'oublia : Furetière fit de l'anecdote, en passant sur le nom du juge et de son siège, mais en conservant la date, l'amusant épisode de son *Roman bourgeois*, "le Jugement des bûchettes" (voyez tome I,

p. 226, et ci-dessous, p. 129 et note 2) ; et la Fontaine, qui, plus indiscret, nomma la ville, en tira, pour une douzaine de rimes marotiques, son petit conte : *le Juge de Mesle*. » Nous devons faire remarquer que dans sa propre édition du *Roman bourgeois* (Paris, 1854, note de la page 371), Édouard Fournier avait été beaucoup moins affirmatif : il ne donnait pas le nom du juge, et croyait encore qu'il s'agissait de Mesle-sur-Sarthe.

Comme l'avait déjà dit Walckenaer, cette désignation particulière du poète : « Conte du Juge de Mesle », prouvait ou semblait prouver du moins qu'il avait mis en vers un fait connu. Peut-être se rappelait-il aussi le juge Bridoye, de Rabelais, « lequel, congnoissant les antinomies et contrarietez des loix, des edictz, des coustumes et ordonnances, sententioit les procez au sort des dez » (*Pantagruel*, le tiers livre, chapitres XXXIV-XLIV).

Morlini, dans sa LXVIII^e nouvelle, raconte une histoire analogue sous ce titre : *de Jurista qui tenebat sententias in filzis*. Le même récit (presque identique pour la seconde moitié) est dans *les Facetieuses Nuits* de Straparole, XIII^e nuit, fable x, dont voici le sommaire :

« César, napolitain, est longtemps aux universités de Bologne, prend le degré de docteur, et, retourné en sa maison, enfile les sentences, afin de mieux et plus à l'aise donner ses iugemens. »

Il s'agit d'un jeune homme riche, paresseux et ignorant, qui « soit par argent, faueur ou amitié », parvient à se faire recevoir docteur ; de retour à Naples, il fait une liasse de belles sentences, « lesquelles, dit-il à son père, aydant Dieu, quand vous m'aurez fait président, sans beaucoup de peines ie prononceray aux parties », car « il est escrit es liures du droict eiuil que les sentences doiuent estre nombrées entre les choses fortuites et accidentales. » En entendant cela « le bon homme pensa mourir de douleur. »

Comparez ce médecin italien qui « escriuoit deux ou trois centz receptes pour diuerses maladies, desquelles il prenoit un nombre qu'il mettoit en la facque (poche) de son saye ; puis, quand quelqu'un venoit à luy... il tiroit l'une de ces receptes à

l'adventure comme on met à la blanche et la bailloit au porteur,
en luy disant seulement : *Dio te la daga buona*. Et, s'il s'en
trouuoit bien : *In buona hora* ; s'il s'en trouuoit mal : *Suo danno*.
Ainsi va le monde. »

Deux avocats qui ne s'accordoient point
Rendoient perplexe un juge de province :
Si ne put onc découvrir le vrai point,
Tant lui sembloit que fût obscur et mince
Deux pailles prend d'inégale grandeur ;
Du doigt les serre : il avoit bonne pince.
La longue échet sans faute au défendeur,

Dont renvoyé s'en va gai comme un prince.
La cour s'en plaint, et le juge repart :
« Ne me blâmez, Messieurs, pour cet égard :

De nouveauté dans mon fait il n'est maille
Maint d'entre vous souvent juge au hasard,
Sans que pour ce tire à la courte paille. »

XI

Conte d'un paysan qui avoit offensé son seigneur

Dans les manuscrits de Conrart (n° 5418, p. 167-169) ce conte a pour titre : *Conte d'un Gentilhomme espagnol et d'un Paisan, son vassal* : ce qui permettrait de supposer que le sujet est emprunté à quelque auteur espagnol. Mais il est probable que l'Espagne n'intervient dans ce titre, car elle est absente du conte, qu'à cause de l'orgueil, de la dureté, qu'on prêtait aux seigneurs de ce pays. C'est en Italie que nous trouvons l'idée première de cette anecdote, dans l'avant-dernière scène d'une comédie intitulée : *Candelaio, comedia del Bruno Nolano, achademico (sic) di nulla achademia, detto il Fastidito*, Parigi, G. Giuliano (Guillaume Julien), 1582, in-13, avec cette épigraphe : *In tristitia hilaris, in hilaritate tristis*. Cette pièce du célèbre Giordano Bruno Nolano, qui fut l'une des victimes de l'Inquisition romaine, fut réimprimée en 1589 et en 1632, et traduite en français sous ce titre : *Boniface et le Pédant*, comédie en prose, imitée de l'italien de Bruno Nolano, Paris, chez Pierre Ménard, 1633, petit in-8°.

Nous donnons à l'*Appendice* de ce volume la scène que nous avons citée, dont le principal personnage est le pédant Mamphurio, que Giordano Bruno, ou, du moins, les mauvais garçons qui l'étrillent, traite avec une grande brutalité. Cette scène a été reproduite aussi tout au long, avec son ancienne version, dans le tome IX de l'édition de Molière de notre collection, au III^e appendice du *Malade imaginaire*, p. 493-499.

Molière s'est en effet souvenu de cet épisode à la fin du premier intermède de cette comédie, où le pédant est remplacé par le vieil usurier Polichinelle, lequel, condamné par les

archers à payer six pistoles ou à recevoir trente croquignoles ou douze coups de bâton, finit par payer les six pistoles, faute de pouvoir supporter plus longtemps les croquignoles et les coups de bâton dont il a déjà reçu la moitié.

M. Moland fait observer que l'anecdote telle que la rapporte la Fontaine est beaucoup moins plaisante et plus odieuse que dans Giordano Bruno et dans Molière. « Il ne s'agit chez ceux-ci que d'un mauvais traitement exercé soit par des vauriens sur un pédagogue ridicule, soit par des archers sur un grotesque, tandis que ce mauvais traitement est, de la part du seigneur de la Fontaine, un abus de pouvoir, et prête fort médiocrement à rire aux hommes de notre temps. » Mais remarquons que ce conte est tout empreint d'une ironie sarcastique dont le poète s'est aussi inspiré aux vers 68-74 du *Diable de Papefiguère*, et qui n'exclut pas la pitié :

... Fais donc vite et travaille,
Manant, travaille, et travaille, vilain ;
Travailler est le fait de la canaille, etc.
Un paysan son seigneur offensa :
L'histoire dit que c'étoit bagatelle ;
Et toutefois ce seigneur le tança
Fort rudement : ce n'est chose nouvelle.
« Coquin, dit-il, tu mérites la hart ;
Fais ton calcul d'y venir tôt ou tard :
C'est une fin à tes pareils commune.
Mais je suis bon ; et de trois peines l'une

Tu peux choisir : ou de manger trente aulx,
J'entends sans boire et sans prendre repos ;
Ou de souffrir trente bons coups de gauls,
Bien appliqués sur tes larges épaules ;
Ou de payer sur-le-champ cent écus. »
Le paysan consultant là-dessus :
« Trente aulx sans boire ! ah ! dit-il en soi-même,
Je n'appris onc à les manger ainsi.
De recevoir les trente coups aussi,
Je ne le puis sans un péril extrême.

Les cent écus c'est le pire de tous. »
Incertain donc il se mit à genoux,
Et s'écria : « Pour Dieu, miséricorde ! »
Son seigneur dit : « Qu'on apporte une corde.
Quoi ! le galant m'ose répondre encor ! »

Le paysan, de peur qu'on ne le pendre,
Fait choix de l'ail ; et le seigneur commande
Que l'on en cueille, et surtout du plus fort.
Un après un lui-même il fait le compte :
Puis quand il voit que son calcul se monte
À la trentaine, il les met dans un plat ;

Et cela fait, le malheureux pied-plat
Prend le plus gros, en pitié le regarde,
Mange, et rechigne, ainsi que fait un chat
Dont les morceaux sont frottés de moutarde ;
Il n'oseroit de la langue y toucher.

Son seigneur rit, et surtout il prend garde
Que le galant n'avale sans mâcher.
Le premier passe ; aussi fait le deuxième ;
Au tiers il dit : « Que le diable y ait part ! »
Bref, il en fut à grand-peine au douzième
Que s'écriant : « Haro ! la gorge m'ard !
Tôt, tôt, dit-il, que l'on m'apporte à boire ! »

Son seigneur dit : « Ah ! ah ! sire Grégoire,
Vous avez soif ! je vois qu'en vos repas
Vous humectez volontiers le lampas.
Or buvez donc et buvez à votre aise ;
Bon prou vous fasse ! Holà, du vin, holà !

Mais, mon ami, qu'il ne vous en déplaise,
Il vous faudra choisir, après cela,
Des cent écus ou de la bastonnade,
Pour suppléer au défaut de l'aillade.
– Qu'il plaise donc, dit l'autre, à vos bontés

Que les aulx soient sur les coups précomptés ;
Car, pour l'argent, par trop grosse est la somme :
Où la trouver, moi qui suis un pauvre homme ?
– Eh bien, souffrez les trente horions, Dit le seigneur ;
mais laissons les oignons. »

Pour prendre cœur, le vassal en sa panse
Loge un long trait, se munit le dedans,

Puis souffre un coup avec grande constance ;
Au deux, il dit : « Donnez-moi patience,
Mon doux Jésus, en tous ces accidents ! »
Le tiers est rude ; il en grince les dents,
Se courbe tout, et saute de sa place.
Au quart il fait une horrible grimace ;
Au cinq, un cri. Mais il n'est pas au bout ;
Et c'est grand cas s'il peut digérer tout ;
On ne vit onc si cruelle aventure :
Deux forts paillards ont chacun un bâton,
Qu'ils font tomber par poids et par mesure,
En observant la cadence et le ton.

Le malheureux n'a rien qu'une chanson :
« Grâce ! » dit-il. Mais, las ! point de nouvelle ;
Car le seigneur fait frapper de plus belle,
Juge des coups, et tient sa gravité,
Disant toujours qu'il a trop de bonté.

Le pauvre diable enfin craint pour sa vie.
Après vingt coups, d'un ton piteux il crie :
« Pour Dieu, cessez ; hélas ! je n'en puis plus. »
Son seigneur dit : « Payez donc cent écus,
Net et comptant ; je sais qu'à la desserre
Vous êtes dur : j'en suis fâché pour vous.

Si tout n'est prêt, votre compère Pierre
Vous en peut bien assister, entre nous.
Mais pour si peu vous ne vous feriez tondre. »
Le malheureux, n'osant presque répondre,

Court au mugot, et dit : « C'est tout mon fait. »
On examine ; on prend un trébuchet.
L'eau cependant lui coule de la face :

Il n'a point fait encor telle grimace
Mais que lui sert ? il convient tout payer.
C'est grand-pitié quand on fâche son maître.

Ce paysan eut beau s'humilier ;
Et, pour un fait assez léger peut-être,
Il se sentit enflammer le gosier,
Vuider la bourse, émoucher les épaules,
Sans qu'il lui fût dessus les cent écus,

Ni pour les aulx, ni pour les coups de gaules,
Fait seulement grâce d'un carolus.

LIGARAN 

Papivore ou numérivore ?

Ligaran vous propose
plusieurs formes d'éditions :

- Papier grands caractères
- Numérique gratuite
- Numérique à petit prix

**Retrouvez
notre catalogue
en cliquant [ici](#).**